



A3G

AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE

ANNECY
CAYENNE
FORT-DE-FRANCE

KAZ TIMOUN

Association loi 1901

59, rue Bois Boco

97354 REMIRE MONTJOLY

SIRET : 819 530 270 000 19

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Société de Commissariat Aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires Aux Comptes,
ratachée à la CRCC Dauphiné – Savoie

SAS au capital de 30 000 € RCS ANNECY B 410 388 946
Siège social : 12 rue de Nanfray – Cran Gevrier – 74960 ANNECY

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **KAZ TIMOUN** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 20120, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Ces appréciations n'appellent aucun commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

<p style="text-align: center;">Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels</p>

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Anncy, le 31 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE



Thierry **BARBE**
Commissaire Aux Comptes
Associé technique



Roger **VIGILANT-JAKOU**
Commissaire Aux Comptes
Associé signataire

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 684	2 368	316	1 211
. Autres	10 000	7 978	2 022	4 022
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions	89 127	24 008	65 119	47 248
. Installations techniques, matériel et outillage	13 896	3 606	10 290	13 070
. Autres	46 471	27 851	18 620	26 885
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	2 223		2 223	
Total	164 401	65 811	98 590	92 436
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	2 796	251	2 545	4 448
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	1 813		1 813	93 430
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	220 423		220 423	153 768
Charges constatées d'avances	887		887	290
Total	225 919	251	225 668	251 936
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différence d'évaluation actif				
Total				
TOTAL ACTIF	390 320	66 062	324 258	344 372
ENGAGEMENTS RECUS				
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>- acceptés par les organes statutairement compétents</i>				
<i>- autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre</i>				

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres /Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<i>Autres fonds associatifs (partie 1/2)</i>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>. Apports</i>		
<i>. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés</i>		
<i>. Résultats sous contrôle de tiers financeurs</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	119 285	-15 574
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	30 365	134 859
Situation nette - Sous total	149 650	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	60 699	
Provisions réglementées		
<i>Autres fonds associatifs (partie 2/2)</i>		
<i>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme</i>		71 562
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Autres</i>		
Total	210 349	190 847
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total		

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DÉDIÉS		
<i>Sur subventions de fonctionnement</i>		
<i>Sur autres ressources</i>		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		1 786
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 026	43 526
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 459	37 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 427	70 555
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	113 912	153 526
Écart de conversion et différence d'évaluation passif (5)		
TOTAL PASSIF	324 261	344 373
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
. Ventes de biens / <i>Ventes de marchandises</i> dont ventes de dons en nature		
. Ventes de prestations de services / <i>Production vendue (biens et services)</i> dont parrainages	63 195	102 628
Produits de tiers financeurs		
. Concours publics et subventions d'exploitation <i>Subventions d'exploitation</i>	224 371	325 402
. Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
. Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie		
. Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges <i>Cotisations</i>	14 972	42 665
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	17	40
Total	302 555	470 735
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 023	9 276
Variations de stock <i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i> <i>Variation des stocks</i>		
Autres achats et charges externes	88 740	94 543
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 440	
Salaires et traitements	147 466	159 277
Charges sociales	16 671	29 024
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 986	19 180
Dotations aux provisions		1 007
Reports en fonds dédiés <i>Subventions accordées par l'association</i>		
Autres charges	2 612	15
Total	292 938	312 322
Résultat d'exploitation	9 617	158 413
<i>Quotes-parts de résultat sur opérations en commun</i>		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total		

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total		
Résultat financier		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 617	158 413
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	11 388	3 446
Sur opérations en capital	24 550	16 344
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total	35 938	19 790
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15 191	43 345
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total	15 191	43 345
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20 747	-23 555
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE		134 858
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</i>		
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>		
TOTAL DES PRODUITS	338 493	490 525
TOTAL DES CHARGES	308 129	355 667
EXCÉDENT OU DÉFICIT	30 364	134 858
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
<i>Mises à disposition gratuite de biens et services</i>		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

Italiques bleus : rubriques spécifiques au règlement CRC n°1999-01

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

JARDIN PEDAGOGIQUE DE L'ENFANCE

Activités ou missions :

Moyens mis en oeuvre :

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le fonctionnement de l'association a été fortement perturbé par la crise sanitaire du fait du COVID.

L'établissement a été fermé du 16/03/2020 au 17/05/2020.

Du 18/05/2020 au 06/07/2020, pour respecter le protocole sanitaire, l'accueil a été limité à 10 enfants.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos le 31/12/2020 est le premier exercice d'application de règlement ANC n° 2018-06

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition			<input checked="" type="checkbox"/>	
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 à 5 ans				
Terrains						
Constructions	L	5 à 10 ans				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	5 ans				
Autres immobilisations corporelles	L	3 à 10 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	12 684			12 684
Immobilisations corporelles.....	121 828	27 667		149 495
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....		2 223		2 223
Total.....	134 512	29 890		164 402

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	7 450	2 895		10 345
Immobilisations corporelles.....	34 625	20 840		55 464
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	42 075	23 734		65 809

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 223	2 223	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	5 496	5 496	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	684
Autres créances.....	1 813
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	887
--	-----

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		134 859

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		134 859
Total des affectations		134 859

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	-15 574	134 859		-15 574
Résultat de l'exercice.....	134 859	30 365	134 859	165 224
Situation nette	119 285	165 224	134 859	149 650
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	71 562	120 388	59 688	60 699
Provisions réglementées.....				
Total.....	190 847	285 612	194 547	210 349

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)***RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE***

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....	2 508	2 759	2 508	251
Autres dépréciations.....	12 464	12 464	12 464	
Total (4)	14 972	15 223	14 972	251
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	14 972	15 223	14 972	251
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		251	14 972	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)							
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture			
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
A	B	C	D	A+B-C+D			
Subventions d'exploitation							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	29 026	29 026		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	33 459	33 459		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	51 427	51 427		
Produits constatés d'avance				
Total :	113 911	113 911		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	3 681
Dettes fiscales et sociales.....	15 990
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
PRESTATIONS	52 022	67 214	82,32	65,49
AUTRES PRESTATIONS	11 173	35 414	17,68	34,51
Total	63 195	102 628	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	224 371	325 402	100,00	100,00
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	224 371	325 402	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

Total des produits

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	

Total des charges

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

--

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS